

COMMUNICATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2017



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 «Etats financiers consolidés», les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2017, le groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

- Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :
- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
 - Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et des écarts d'acquisition ;
 - Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS28 révisées. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidées :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Par ailleurs, le Crédit Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois seuils suivants :

- Total bilan de la filiale : → 1,5% du total bilan de la société mère
- Situation nette de la filiale : → 1,5% de la situation nette de la société mère
- Produits bancaires de la filiale : → 1,5% des produits bancaires de la société mère.

Variation du périmètre de consolidation:

Dénomination	Secteur d'activité	A	B	C	D	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque					100,00%	100,00%	Mère
HOLDAGRO	Agro Industrie					99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture					100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement					100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation					100%	100%	IG
CAM GESTION	Société de bourse					100%	100%	IG
ARDI	Micro finance					100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse					80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM					80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des archives				3	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative				2	51%	51%	IG

A: Mouvements au cours du premier trimestre 2017
 B: Mouvements au cours du premier semestre 2017
 C: Mouvements au cours du troisième trimestre 2017
 D: Mouvements au cours du second semestre 2017

- 1 - Acquisition
- 2 - Création
- 3 - Entrée de périmètre
- 4 - Cession
- 5 - Déconsolidation
- 6 - Fusion entre entités consolidées
- 7 - Changement de méthode: Intégration globale à Mise en équivalence
- 8 - Changement de méthode: Mise en équivalence à Intégration globale

La fondation Ardi est incluse dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 31 décembre 2017, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

Agro Concept et AgrimInvest, les titres de participation sur lesquelles le CAM exerce une influence notable et dont la contribution n'a pas atteint les seuils présentés ci-avant. Il s'agit de : Hapiopolis, SonoConcept, et AgrimInvest.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

(a) Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
 (b) Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrains et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Centres de vacances	Poids du composant (en %)			Logements de fonction
			Agences	Gros projets		
Gros œuvre	60	40	10	30	45	
Étanchéité	10	3	0	0	0	
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35	
Installations techniques	10	20	15	20	5	
Menuiserie	15	17	30	20	15	

2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories, définies en fonction de l'intention de gestion :

Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Affectation par nature ou sur option)

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou de fuir partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction - affectation par nature, soit d'une option prise par le groupe Crédit Agricole du Maroc.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors frais de transaction et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations, et n'admet aucun évaluation ultérieure : ni en provenance d'autres portefeuilles ni à destination d'autre portefeuille.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie entraîne l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance, sauf exceptions prévues par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

Prêts et créances

Les "Prêts et créances" englobent les actifs financiers, autres que des dérivés, et qui sont à revenus fixes ou déterminables, et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif et ne répondent pas à la définition d'un dérivé.

Les titres du portefeuille "Prêts et créances" sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif corrigé d'événements ultérieurs.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

La norme IAS 39 stipule que la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres, autres que les dérivés, qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont initialement comptabilisés à la juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués selon la méthode du coût amorti, dite aussi au moins de sa valeur sur une période de 12 mois consécutifs. Le groupe Crédit Agricole du Maroc prend également en considération des facteurs de risque de difficulté financière de l'émetteur, et perspectives à court terme.

Pour les instruments de dette, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation ne se fait que dans la mesure où elle se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi.

- Pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration ultérieure ;
- Pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres, avec possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre le résultat de la perte précédemment transférée en résultat lorsque les circonstances le justifient pour les instruments de dette ;

Pour les instruments de capitaux, le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise, en cas d'amélioration ultérieure, dans les comptes des capitaux propres (OCI).

2.6. ACTIVITE DE CRÉDITS

Les crédits, étant des prêts et créances au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'émission.

Les crédits sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du TIE. Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en "Prêts et créances" sont dépréciées lorsqu'elles présentent des signes évidents de perte imminente de leur valeur après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décrets sur prêts restructuring pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'indice de dépréciation individualisé significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Créances dépréciées sur base individuelle

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois ou moins ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure l'existence d'un risque avéré ;
- existence de procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le déclassement en « crédits en souffrance » (CES) a été retenu par la banque comme indicateur objectif de dépréciation au sens des normes IFRS. Ce déclassement intervient lorsque le crédit présente 3 impayés ; il correspond aux prescriptions comptables et réglementaires marocaines.

La dépréciation individuelle est égale à la valeur comptable des prêts diminuée des flux futurs de trésorerie estimés (montants recouvrables) actualisés au T.I.E d'origine.

Créances dépréciées sur une base collective

La méthodologie d'évaluation collective des dépréciations consiste en le regroupement des créances (autres que celles ayant servi de base pour la dépréciation individuelle) par catégories sur la base de la caractéristique de risque de crédit similaires qui indiquent la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon les termes du contrat.

Cette évaluation permet de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « sales » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque.

2.7. DETTES

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint.

2.8. DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la meilleure indication pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif. La norme IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif
 Sur les actifs et passifs financiers présentant des signes de non-recouvrement, le groupe Crédit Agricole du Maroc retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1
 Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas cotées sur un marché actif et qui sont disponibles/accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité
 La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires ;
- Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

2.9. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;

• Au 31 Décembre 2017, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.10. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrat et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.
- Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

• Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.11. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- Soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- Soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.12. ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de l'IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.



BILAN IFRS

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Référence	31/12/17	31/12/16
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2.711.673	2.015.655
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	265.857	7.183.537
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	13.210.306	5.988.478
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	869.796	629.030
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	70.739.345	67.379.907
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Actifs d'impôt exigible	5.8	186.263	84.108
Actifs d'impôt différé	5.8	262.054	221.425
Comptes de régularisation et autres actifs	5.9	1.410.274	1.427.178
Actifs non courants destinés à être cédés			
Immeubles de placement	5.11	1.440.191	1.920.197
Immobilisations corporelles	5.11	5.942.253	4.043.909
Immobilisations incorporelles	5.11	105.895	75.903
Ecart d'acquisition	5.12	306.908	306.908
TOTAL ACTIF IFRS		97.450.815	91.276.236

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDÉS

en milliers de dh

	Référence	31/12/17	31/12/16
Intérêts et produits assimilés		4.403.899	4.195.183
Intérêts et charges assimilés		-1.493.973	-1.624.832
MARGE D'INTERÊTS	2.1	2.909.926	2.570.351
Commissions perçues		459.778	415.089
Commissions servies		-9.356	-13.121
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	450.422	401.968
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	51.855	62.657
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	394.482	803.801
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ		446.338	866.458
Produits des autres activités	2.5	280.134	22.482
Charges des autres activités	2.5	-158.025	-166.817
PRODUIT NET BANCAIRE		3.928.794	3.694.442
Charges générales d'exploitation	2.9	-1.709.978	-1.649.657
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-337.522	-288.550
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1.881.294	1.756.234
Coût du risque	2.6	-1.002.042	-903.410
RESULTAT D'EXPLOITATION		879.252	852.825
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-62.300	-57.455
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			-227
RESULTAT AVANT IMPÔTS		816.952	795.143
Impôts sur les bénéfices	2.8	-224.659	-253.137
RESULTAT NET		592.293	542.006
Résultat hors groupe		17.678	16.799
RESULTAT NET PART DU GROUPE		574.615	525.206
Résultat par action (en dirham)		14	12

RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Résultat net	592.293	542.006
Ecart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-16.668	6.797
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-15.848	-15.536
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-32.516	-8.739
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	559.777	533.267
Part du groupe	542.099	516.467
Part des minoritaires	17.678	16.799

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 2016	4.227.677	1.791.588		922.344	-8.739	6.932.869	106.338	7.039.208
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 2016 corrigés	4.227.677	1.791.588		922.344	-8.739	6.932.869	106.338	7.039.208
Opérations sur capital						248.022		248.022
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				574.615		574.615	17.678	592.293
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				-50.114		-50.114	93.297	43.183
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				-304.826	-23.777	-328.603		-328.603
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)								
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-354.941	-23.777	-378.718	93.297	-285.421
Variation de périmètre								
Capitaux propres clôture 2017	4.227.677	2.039.609		1.142.019	-32.516	7.376.788	217.314	7.594.102

PASSIF IFRS	Référence	31/12/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	5.476	11.351
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	8.019.146	7.299.945
Dettes envers la clientèle	5.5	68.159.012	66.273.923
Dettes représentées par un titre	5.6	7.371.979	6.076.374
Titres de créance émis	5.6	7.371.979	6.076.374
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	5.8	117.077	178.764
Passifs d'impôt différé	5.8	937.344	802.016
Comptes de régularisation et autres passifs	5.9	2.184.295	1.301.982
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions pour risques et charges	5.14	319.618	313.841
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		12.528	45.532
Dettes subordonnées	5.6	2.730.235	1.933.299
Capital et réserves liées		6.267.286	6.019.265
Réserves consolidées		767.039	486.677
- Part du groupe		567.404	397.138
- Part des minoritaires		199.635	89.539
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		-32.516	-8.739
Résultat net de l'exercice		592.293	542.006
- Part du groupe		574.615	525.206
- Part des minoritaires		17.678	16.799
TOTAL PASSIF IFRS		97.450.815	91.276.236

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Résultat avant impôts	490.298	506.524
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	222.316	203.378
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	154.690	153.976
+/- Dotations nettes aux provisions	340.277	-216.349
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1.059	6.854
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	15.710	7.449
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	734.052	155.307
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	505.629	92.987
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1.704.345	-996.561
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1.016.188	1.085.068
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1.105.831	789.629
- Impôts versés	-117.050	-175.543
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	806.252	795.580
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2.030.603	1.457.411
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-78.425	-193.520
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2.159.762	-1.835.666
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2.238.187	-2.029.186
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-60.000	-71.047
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	963.603	301.808
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	903.603	230.761
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	696.017	-341.015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2.015.655	2.356.670
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.711.673	2.015.655
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Variation de la trésorerie nette	696.017	-341.015



2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4.346.822	-952.510	3.394.312	3.974.454	-1.168.081	2.806.373
Comptes et prêts/emprunts	4.346.822	-952.510	3.394.312	3.974.454	-1.168.081	2.806.373
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	6.558	-306.650	-300.092	10.018	-265.397	-255.379
Comptes et prêts/emprunts	1.266	-121.465	-120.200	2.093	-105.611	-103.518
Opérations de pensions	5.292	-185.185	-179.892	7.925	-159.786	-151.862
Emprunts émis par le Groupe		-234.814	-234.814		-187.882	-187.882
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux				3.420	-3.420	
Portefeuille de transactions	1.041		1.041	881	-52	829
Titres à revenu fixe	1.041		1.041	881	-52	829
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente*	49.478		49.478	211.531		211.531
Actifs détenus jusqu'à échéance				-5.120		-5.120
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4.403.899	-1.493.973	2.909.926	4.195.183	-1.624.832	2.570.351

2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	427.142	-9.356	417.786	387.808	-3.996	383.812
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	425.228	-9.356	415.872	385.848	-3.996	381.852
sur titres de change	1.914		1.914	1.960		1.960
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	32.636		32.636	27.281	-9.125	18.156
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	32.636		32.636	27.281	-9.125	18.156
Assurance						
Autres						
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	459.778	-9.356	450.422	415.089	-13.121	401.968

2.3 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe						
Titres à revenu variable						
Opérations de pension						
Instruments financiers dérivés	51.855		51.855	62.657		62.657
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	51.855		51.855	62.657		62.657

2.4 GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Titres à revenu fixe	358.074	723.894
Plus ou moins values de cession	358.074	723.894
Actions et autres titres à revenu variable	36.408	79.907
Produits de dividendes	27.308	73.122
Charges de dépréciation	4.357	-7.817
Plus-values nettes de cession	4.743	14.602
TOTAL	394.482	803.801

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	280.134	-158.025	122.109	22.482	-166.817	-144.335
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	280.134	-158.025	122.109	22.482	-166.817	-144.335

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Dotations aux provisions	-1.960.577	-1.627.775
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-996.428	-1.298.547
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1.636	-9.380
Autres provisions pour risques et charges	-962.513	-319.847
Reprises de provisions	1.761.201	1.866.089
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	431.463	901.458
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		-2.000
Reprises des autres provisions pour risques et charges	1.329.738	966.631
Variation des provisions	-199.377	238.315
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-390.767	-302.577
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-502.013	-872.171
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	90.115	33.023
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-1.002.042	-903.410



2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	67.536	67.536
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	67.536	67.536
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	-129.836	-124.991
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-62.300	-57.455

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Impôts courants et impôts différés		
Impôts courants	186 263	84 108
Impôts différés	262 054	221 425
Actifs d'impôts courants et différés	448 317	305 533
Impôts courants	117 077	178 764
Impôts différés	937 344	802 016
Passifs d'impôts courants et différés	1 054 422	980 780

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	117 072	180 304
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	107 587	72 833
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	224 659	253 137

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

en milliers de dh

Compte de résultat	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Total
Marge d'intérêt	2.754.541		55.493	98.850	1.041	1		2.909.926
Marges sur commissions	393.828	5.346	38		51.210			450.422
Produit net bancaire	3.707.055	4.035	57.575	103.636	56.493			3.928.794
Résultat Brut d'exploitation	1.794.623	-413	18.203	43.655	33.941	-5.806	-2.908	1.881.294
Résultat d'exploitation	850.283	-413	-3.816	6.595	35.317	-5.806	-2.908	879.252
Résultat avant impôt	787.750	-142	-3.816	6.595	35.280	-5.806	-2.908	816.952
Résultat net	574.082	-173	-4.556	6.595	25.059	-5.806	-2.908	592.293
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	556.404	-173	-4.556	6.595	25.059	-5.806	-2.908	574.615

en milliers de dh

Bilan	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Interco	Total
Total Bilan	96.248.386	128.199	984.473	315.697	227.041	214.698	13.384	-681.457	97.450.815
dont									
Eléments d'Actifs									
Actifs financiers disponibles à la vente	13.136.902	112.579			63.445			-102.620	13.210.306
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	979.053	2.746	100.776		26.782	192.776	9.394	-441.730	869.796
Prêts et créances sur la clientèle	69.718.542		770.732	274.071				-24.000	70.739.345
Placements détenus jusqu'à leur échéance									
Eléments du Passif									
Dettes envers les EC et assimilés	7.581.993		735.894	134.000				-432.742	8.019.146
Dettes envers la clientèle	68.127.199				91.617	2.616		-62.419	68.159.012
Capitaux propres	7.060.933	42.673	133.469	87.799	70.513	194.193	4.522		7.594.102

5.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Le poste « Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat » comprend les titres de transaction et le reclassement de la réévaluation comptable des opérations de change.

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables						
Obligations						
Actions et autres titres à revenu variable		241.597			7.167.013	
Opérations de pension						
Prêts						
Instruments financiers dérivés de transaction		24.259			16.523	
Instruments dérivés de cours de change		24.259			16.523	
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		265.857	265.857		7.183.537	
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions		5.476			11.351	
Instruments dérivés de cours de change		5.476			11.351	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		5.476			11.351	



5.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Titres de créance négociables	2.666.959	1.022.315
BT et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	2.653.599	1.008.955
Autres titres de créance négociables	13.360	13.360
Obligations	328.097	70.177
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	328.097	70.177
Actions et autres titres à revenu variable	10.388.285	5.034.849
dont titres cotés	9.848.101	4.670.557
dont titres non cotés	540.184	364.292
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	13.383.341	6.127.341
dont gains et pertes latents	-16.668	6.797
dont titres à revenu fixe	13.366.673	6.134.137
dont titres prêtés		
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-173.038	-138.862
Titres à revenu fixe	-107.919	-76.112
Titres à revenu variable	-65.119	-62.749
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	13.210.306	5.988.478

5.5 PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Prêts consentis et créances sur la clientèle	73.954.153	70.376.699
Comptes ordinaires débiteurs	11.779.900	9.370.334
Prêts consentis à la clientèle	62.174.253	61.006.365
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	73.954.153	70.376.699
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-3.214.808	-2.996.792
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	70.739.345	67.379.907

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dettes envers la clientèle	68.159.012	66.273.923
Comptes ordinaires créditeurs	35.542.785	32.301.216
Comptes à terme	18.628.707	21.102.761
Comptes d'épargne	11.619.194	10.720.302
Autres dettes envers la clientèle	2.015.290	1.768.518
Intérêts courus à payer	353.037	381.126
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	68.159.012	66.273.923

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	68.159.012	66.273.923
secteur public	6.986.736	6.234.192
entreprises financières	7.525.611	10.185.075
entreprises non financières	8.994.600	9.249.829
autres clientèle	44.652.065	40.604.828
TOTAL EN PRINCIPAL	68.159.012	66.273.923
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	68.159.012	66.273.923

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	68.159.012	66.273.923
Maroc	68.159.012	66.273.923
CIB		
AFRIQUE		
EUROPE		
TOTAL EN PRINCIPAL	68.159.012	66.273.923
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	68.159.012	66.273.923

5.4 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit	869.796	629.030
Comptes à vue	979.635	611.782
Prêts	-109.839	17.247
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AVANT DEPRECIATION	869.796	629.030
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT NETS DE DEPRECIATION	869.796	629.030

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dettes envers les établissements de crédit	8.019.146	7.299.945
Comptes à vue	486.851	396.260
Emprunts	7.532.295	6.903.684
Opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	8.019.146	7.299.945

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Autres dettes représentées par un titre	7.371.979	6.076.374
titres de créances négociables	7.371.979	6.076.374
emprunts obligataires		
parts sociales		
Dettes subordonnées	2.730.235	1.933.299
Emprunt subordonnés	2.730.235	1.933.299
à durée déterminée	2.730.235	1.933.299
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
TOTAL	10.102.214	8.009.673

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Impôts courants	186.263	84.108
impôts différés	262.054	221.425
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	448.317	305.533
Impôts courants	117.077	178.764
impôts différés	937.344	802.016
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1.054.422	980.780

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	-47.484	-30.801
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1.457.757	1.457.979
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1.410.274	1.427.178
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	104.455	140.064
charges à payer et produits constatés d'avance	53.783	59.213
Autres créditeurs et passifs divers	2.026.058	1.102.705
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2.184.295	1.301.982



5.11 IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	7.884.747	-1.942.494	5.942.253	5.789.895	-1.745.986	4.043.909
Terrains et constructions	2.100.192	-393.269	1.706.923	2.030.904	-352.896	1.678.008
Equipement, Mobilier, Installations	860.755	-709.843	150.912	826.635	-669.846	156.789
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	4.923.800	-839.382	4.084.419	2.932.356	-723.244	2.209.112
Immobilisations incorporelles	496.055	-390.160	105.895	439.112	-363.208	75.903
Logiciels informatiques acquis	8.252	-5.555	2.697	4.685	-4.078	606
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	487.803	-384.604	103.198	434.427	-359.130	75.297
TOTAL IMMOBILISATIONS	8.380.802	-2.332.654	6.048.148	6.229.007	-2.109.195	4.119.812

en milliers de dh

IMMEUBLES DE PLACEMENT	31/12/16	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/17
Valeur brute	1.985.881		537.800	-1.033.410			1.490.271
Amortissements et provisions	-65.684		-5.197			20.801	-50.080
VALEUR NETTE AU BILAN	1.920.197		532.603	-1.033.410		20.801	1.440.191
LA JUSTE VALEUR TOTALE DES IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT EST DE:							1.440.191

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Valeur brute comptable en début de période	306.908	305.135
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306.908	305.135
Acquisitions		-227
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		2.000
Valeur brute comptable en fin de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306.908	306.908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	313.841	359.777
Dotations aux provisions	965.748	334.034
Reprises de provisions	-906.914	-338.842
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-53.056	-41.129
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	319.618	313.841

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Engagements de financements donnés	5.850.963	4.141.069
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	5.850.963	4.141.069
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1.011.545	532.700
des établissements de crédit	1.011.545	532.700
de la clientèle		



6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Engagements de garantie donnés	3.955.156	3.406.640
D'ordre des établissements de crédit	400.000	911.392
D'ordre à la clientèle	3.555.156	2.495.248
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1.137.449	1.031.055
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2.417.708	1.464.193
Total des engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus	84.389	761.545
Des établissements de crédit		761.545
De l'état et d'autres organismes de garantie	84.389	

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	138 273	136 300
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	138 273	136 300

en pourcentage

	31/12/17	31/12/16
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	138 273	136 300

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Charge normale de l'exercice	6 825	6 789
Charge d'intérêt	5 379	5 043
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	12 204	11 832

7.4 ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Dettes actuarielles d'ouverture	136 300	134 465
Charge normale de l'exercice	6 825	6 789
Charge d'intérêt	5 379	5 043
Écarts d'expérience	495	1 457
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-10 726	-11 455
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	138 273	136 300



I – Instances de gouvernance

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des entreprises et Etablissements publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce collégialement le contrôle permanent de la gestion de la Société sans préjudice des pouvoirs dévolus au Commissaire du Gouvernement par l'article 6 de la Loi 15-99.

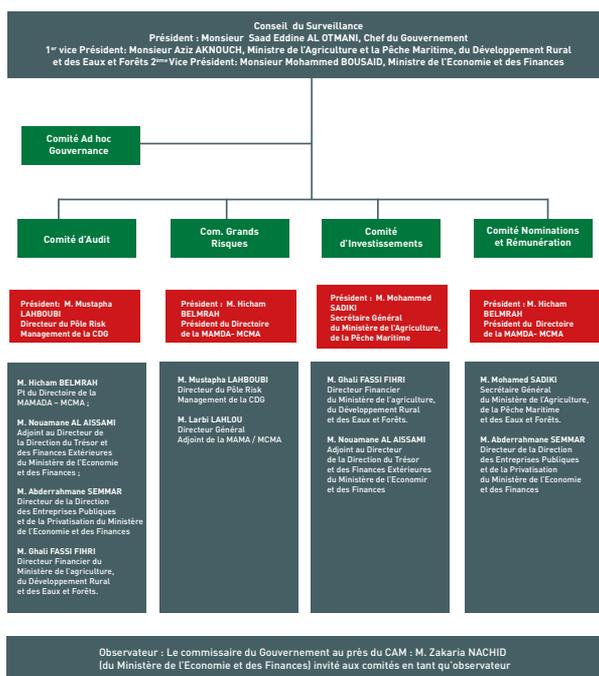
Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la Loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentants de l'ETAT, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (premier vice Président) et le Ministre de l'Economie et des Finances (deuxième vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Directeur du Trésor et des Finances externes, Directeur des EEC et le secrétaire général de l'intérieur) ;

Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG.

Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



1.2 Comité d'audit

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Evaluer de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières;
- Suivre les recommandations des fonctions de contrôle interne et des CAC.

Durant l'exercice 2017, le comité d'audit a tenu 5 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des réunions;
- Examen des comptes sociaux et consolidés du GCAM au 31/12/2016
- Plan annuel des tests de sécurité informatique
- Présentation du projet du plan stratégique AFAK 2020 ;
- Etat d'avancement des recommandations de la mission BAM.
- Etat d'avancement des plans d'action des structures de contrôle; interne pour le 1er semestre 2017 et du suivi des recommandations;
- Etat de mise en œuvre des recommandations de la mission BAM.
- Examen de la situation comptable au 30 juin 2017 ;
- Réalisations de 2017 et plan d'intervention de 2018 des structures de contrôle interne ;
- Arrêté des comptes au 30 Septembre 2017
- Examen du budget d'activité 2018 ;
- Suivi des recommandations de BAM et des autres structures de contrôle.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la Banque;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

Durant l'exercice 2017, le comité d'investissement a tenu 2 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des PV des réunions ;
- Budget d'activité 2017 ;
- Budget d'Investissement 2016 et Budget Prévisionnel 2017 ;
- Projection Budget d'Investissement 2018 ;
- Etat des réalisations budgétaires au 30 juin 2017 ;
- Budget prévisionnel de fonctionnement 2018 ;
- Budget d'Investissement triennal (y compris Sécurité informatique).

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits

Durant l'exercice 2017, le comité des grands risques a tenu 2 réunions pour traiter des points suivants :

- Qualité du portefeuille de crédit au 31 décembre 2016;
- Dispositif de gestion du risque crédit;
- Suivi des recommandations du comité du 18 Mai 2017;
- Situation du risque crédit au 30 Septembre 2017.

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus;
- Proposer des recommandations au CS de politique de rémunération du personnel de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme. Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de dernière réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants. Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR : Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant l'exercice 2017, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	4	Arrêtés des comptes au 31 décembre 2016, au 31 Mars 2017, au 30 juin 2017 et au 30 Septembre 2017	Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve.
Comité du Risque Opérationnel	3	<ul style="list-style-type: none"> • Revue périodique de la cartographie des risques opérationnels au 31 décembre 2016, au 30 juin 2017 et à fin 2017 ; • Bilans périodiques de la remontée des événements, incidents et pertes au 31 décembre 2016, au 30 juin 2017 et au 30 octobre 2017 ; • Etat d'avancement du plan d'atténuation des risques opérationnels ; • Projet de solution progicelle de gestion des risques opérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des mises à jour de la cartographie et appréciation du niveau d'exposition de la Banque aux risques opérationnels; • Mise en œuvre du plan d'actions d'atténuation des Risques opérationnels (SIOB Réduit, Mise à niveau de l'effectif des PDV à 2 personnes, etc.); • Déploiement de l'outil de gestion du risque opérationnel "E-front"
Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	4	<ul style="list-style-type: none"> • Cession de biens immeubles à des tiers des biens immobiliers; • Cession de biens immeubles intra - groupe; • Réaffectation des locaux aménagés du GCAM. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la proposition de la commission chargée du dépeuplement et d'analyse des offres de céder deux biens immeubles [Appartement TF n° 21493 et Terrain TF n° 23226-50]; • Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en dation en paiement, à la SARL Atlantic Logement filiale à 100% du CAM, pour faciliter leur gestion et écoulement; • Réaffectation des locaux réaménagés.
Divers	4	<ul style="list-style-type: none"> • Impayés du crédit habitat; • Plateformes de Finance Solidaire au sein des CAM Régions; • Libération du capital de la Banque Participative Al Akhdar Bank; • Dossier SICALIM. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rééchelonnement des dossiers de crédit habitat présentant des impayés pour permettre aux clients de les régulariser; • Création des Plateformes Régionales de Finance solidaire notamment pour le recouvrement mutualisé des petites créances et le renforcement du cross selling au sein du Groupe pour la clientèle PP du Réseau CL du CAM, de TEF, de Ardi et AAA; • Libération de la part du CAM (51%) dans le capital de Al Akhdar Bank et octroi d'avance pour frais de constitution; • Assainissement définitif du dossier SICALIM via une opération de dation en paiement sur TF n° 121702/C propriété de la SCI LIMA après désintéressement de son actionnaire Lessorie Cristal.

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2017, la rémunération des membres des organes d'administration s'est chiffrée à 38 MDH.

L'encours des prêts octroyés aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élève à 89 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs et Thématiques

Pour assurer un pilotage permanent et effectif de la réalisation des orientations stratégiques et un suivi efficace et régulier de l'ensemble activités du groupe, le Directoire, outre ses réunions statutaires, s'appuie sur 8 comités directeurs spécialisés mensuels et 5 autres thématiques trimestriels dont le bilan 2017 se présente comme suit :

Comité	Nbr de Réunions	Principaux Résultats et Impacts
8 Comités Directeurs mensuels: <ul style="list-style-type: none"> • Comité Ressources; • Comité Emplois; • Comité MSP & Agriculture Solidaire; • Comité BFI; • Comité ALM; • Comité Capital Humain & Productivité; • Comité Support & Moyens Logistiques; • Comité Contrôle. 	87 13 13 12 7 7 12 12	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle dynamique de travail et de performance au sein du Groupe; • Nombre important des comités tenus: 113 comités correspondants à 161 Réunions; • Divers sujets traités: Relevants du pilotage, de la gestion courante et du contrôle des diverses activités du groupe; • Nombreuses Décisions prises et Actions mises en œuvre. • Suivi régulier de la réalisation des objectifs des différentes activités du Groupe, ce qui a permis notamment d'améliorer considérablement la structure et le coût des Ressources, la capacité organisationnelle d'octroi des crédits, la sécurité de leur octroi et gestion ainsi que le développement des activités de la BFI).
5 Comités Thématiques trimestriels: <ul style="list-style-type: none"> • Comité de Pilotage du Plan Stratégique & Nouveaux Métiers; • Comité d'Exploitation; • Comité Marketing, Stratégie Digitale, & Relation Client; • Comité Pilotage des Filiales; • Comité PCA et Sécurité; • Suivi des créances en Anomalie. 	26 5 5 5 4 4	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi rapproché de la régularisation et du recouvrement des créances irrégulières pour l'amélioration de la qualité du Portefeuille des créances; • Consolidation de l'activité de Mission de Service Public et de l'agriculture solidaire; • Restructuration de son organisation et synergies entre ses acteurs internes: Domaine Vert, TEF, Ardi, CERCAM, Fondation CAM pour le Développement Durable; • Déploiement progressif de la Plateforme de Finance Solidaire; • Adaptation de l'offre de produits et services; • Réaménagement des créances agricoles. • Lancement et de nouveaux métiers tels que la finance participative et le leasing; • Mise en route du projet de la Régionalisation avancée avec le déploiement organisationnel de 6 CAM Régionales et CAM Corporate ainsi que le lancement des chantiers de la transformation juridique-comptable et fiscale, supportée par une Task Force dédiée ; • Déploiement de la Digitalisation, supportée par une Task Force dédiée, à travers la dématérialisation de processus internes; la mise en œuvre de la Banque en ligne Filahi Bank, et l'ouverture de agences digitales (Smart agences).
Total: 113 Comités *: correspondant à 161 Réunions présidées par le Président du Directoire dont des multiples des Comités d'Exploitation et de Suivi des Créances tenues en tournée par CAMR et du Pilotage des Filiales par Filiale		

4) Comités de crédit

4-1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises et Centres d'Affaires;
- Comité de Crédit des Directions Régionales;
- Comité de Crédit CAM Corporate;
- Comité de Crédit CAM Régions (Fès-Meknès, Grand Casa-Settat, Marrakech-Benimellal-Moyen Atlas, Nord-Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Grand Sud).

4-2 Comité du Siège

Comité de crédit du siège (CCS)

le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et de facilités de paiement ainsi que les demandes de restitution d'agios (suite à des recalculs de taux d'intérêts et d'abandon des pénalités de retard et des intérêts de retard) dépassant les compétences des Comités de Crédit au niveau du Réseau et du Comité des Recouvrements du Siège.

Comité Interne du recouvrement

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement du siège

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de déclassement et de radiation des CES

Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES et de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées et décide, le cas échéant, de la radiation comptable des CES.

Comité de Gestion des créances sensibles

Ce comité est chargé de suivre l'évolution de tout engagement présentant des signes inquiétants.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs:

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire;



- Ouvrir pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- 1- Un Comité Risque Opérationnel Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- 2- Un Comité de Risque au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

8) Audit Interne

Assurée au niveau de l'Audit Général Groupe, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de sécurité mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions approuvées par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque que de ses filiales et des prestations externalisées, et prennent en considération le niveau de criticité des risques.

Elles sont menées sur la base d'un kit de l'Auditeur édictant les modalités de conduite des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs qui coiffent une équipe de 14 auditeurs, qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post-évaluation le cas échéant.

Les résultats des travaux des dites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires confiée par le Pôle Développement.

La fonction travaille en collaboration avec le Pôle SI Groupe sur la mise en place d'un Data Warehouse facilitant l'accès aux bases données et autres informations jugées utiles à la bonne conduite des missions dans les meilleures conditions de délai et répondant aux besoins de confidentialité et de sécurisation des informations.

9) Contrôle permanent

Gérée au niveau d'un Pôle dédié, la fonction Contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Banque en synergie avec les structures opérationnelles du Siège, du Réseau et des Filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles à distance et in situ menés au niveau du Siège et d'unités de contrôles Régionales. Lesdits contrôles sont régis par des canevas dédiés, émanant principalement des manuels de contrôle de 1^{er} et de 2^{ème} niveau diffusés à l'ensemble des acteurs de la Banque et qui portent autant sur les activités de front que de back Office.

Placée sous la responsabilité du Directeur chargé du Pôle Contrôle et Risque Opérationnel Groupe, la fonction Contrôle est organisée autour des Directions Centrales de "Contrôle Réseau", "Contrôle Siège" et "Contrôle et Risque Opérationnel Filiales". Ainsi l'effectif total du contrôle permanent est de 63 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif de Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 6 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmis à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servent de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelle adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un code de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession ayant comme principes :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Pour assurer la pérennité de son Code de déontologie ainsi que le respect des dispositions qui y sont contenues, le Groupe prévoit un dispositif organisationnel interne de mise en application de son programme déontologique. Ce dispositif constitue la gouvernance du Code.

Son animation et sa supervision sont assurées par :

Un Comité d'éthique veillant au respect des règles d'éthique et de déontologie édictées dans le Code déontologique et dont le rôle consiste notamment à :

- évaluer et traiter les cas et faits de déontologie et d'éthique qui lui sont soumis ;
- valider les aménagements et mises à jour du Code de déontologie du Groupe, ainsi que les déclinaisons spécifiques et les procédures applicatives ;
- valider les rapports de déontologie à l'attention de l'organe d'administration et des Autorités de supervision ;
- donner son avis sur toute question d'ordre éthique ou déontologique qui lui est soumise ;
- ordonner toutes investigations concernant les affaires éthiques dont il est saisi.

Des responsables hiérarchiques qui s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque. Ils les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions ;

La Direction de la Déontologie qui veille à la diffusion du Code, sa mise en application, son contrôle et sa mise à jour. De même, elle assure la coordination entre les différentes parties intéressées par les questions déontologiques.

Conflits d'intérêt

Conformément à la réglementation en vigueur, le code déontologique du Crédit Agricole du Maroc prévoit une politique de gestion des conflits d'intérêt s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- La définition d'une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Les collaborateurs du Groupe déclarent annuellement et à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation sur le dispositif de déontologie et le conflit d'intérêts au bénéfice de tous les collaborateurs est assurée ;
- Des tournées sur le terrain à travers tout le réseau pour la sensibilisation au sujet de la déontologie et au conflit d'intérêt

III - Dispositif de gestion des risques

1) Risque de Crédit

1.1 Politique générale du risque de crédit

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé, permettant le développement maîtrisé des activités de la banque en conformité avec les orientations stratégiques.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance.

La mise en œuvre de la politique générale du risque crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

POLITIQUE DE DIVERSIFICATION

La Loi n°15-99 notamment les articles 3 & 4 portant sur la réforme du Crédit Agricole du Maroc dispose que « Le Crédit Agricole du Maroc a pour mission principale le financement de l'agriculture et des activités concernant le développement économique et social du monde rural ».

Toutefois, le financement de l'agriculture d'une manière générale et de la petite agriculture en particulier, population marquée par sa forte volatilité, sa dépendance aux aléas climatiques et caractérisée par sa fragilité économique et sociale, engendre des coûts très importants pour la banque.

De ce fait, une stratégie de diversification a été définie permettant de se conformer d'une part aux différentes dispositions de la loi bancaire « loi n° 34-03 » relative aux établissements de crédit qui impose au CAM, malgré sa spécificité, de respecter au même titre que les autres banques de la place à un ensemble de dispositions prudentielles notamment celles relatives au risque de concentration « Directive 48/G/2007 » et d'autre part, de générer des revenus positifs et d'asseoir la santé financière de la banque.

Ainsi, le CAM a adopté un seuil de financement de minimum 50% sur le secteur de l'Agri/Agro et une diversification du reste du portefeuille sur d'autres secteurs avec un intérêt particulier au marché des Particuliers et Professionnels.

SECTEUR AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Le CAM s'engage depuis plus de 50 ans en faveur de l'agriculture et du développement socio-économique en milieu rural. Son objectif est de valoriser les activités agricoles et de stabiliser les populations rurales en améliorant durablement leur niveau de vie. Pour y parvenir, le CAM travaille en coordination avec les pouvoirs publics et profite des différents leviers et opportunités offerts.

Les lignes directrices du CAM pour ce secteur s'articulent autour du positionnement en tant que leader bancaire incontesté du

monde agricole et rural en général.

Pour sécuriser l'octroi sur le secteur de l'AGRI-AGRO, différentes mesures sont mises en place :

- Diversification de l'exposition du portefeuille Agri-Agro à travers le financement de toutes les filières et de toute la chaîne de valeur agricole ;
- Financement intégré par filière qui permet de cibler l'intervention sur les acteurs les plus dynamiques et les branches à faible risque ;
- Financement du système d'agrégation assurant un partage du risque entre l'agrégateur et les agrégés ;
- Accompagnement des petits exploitants et de la population exclue, jugés très risqués, par des filiales spécifiques de la banque (Tamwil et Fellah et Fondation ARDI) créées à cet effet ;
- Utilisation d'un système de Scoring pour les PME (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et les EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) qui relèvent des CRCA ;
- Déploiement d'un système de notation spécifique aux entreprises opérant dans le secteur AGRI/AGRO ;
- Instauration du Comité « Financement de l'Agriculture Solidaire » ;
- Proposition d'une assurance multirisque climatique permettant de garantir les revenus ;
- Mise en place d'une veille sectorielle (CERCAM, Domaine Vert).

SECTEUR DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

S'appuyant sur le réseau du CAM, les dispositifs et outils mis en place ainsi que sur une organisation commerciale efficace, la banque a pour défi de se transformer en une grande banque de détail compétitive en milieu urbain et dans les périphéries urbaines et de rendre ce marché un des principaux leviers de développement de la banque tout en assurant une maîtrise des risques.

Pour sécuriser l'octroi sur le marché des Particuliers et Professionnels, différentes mesures sont mises en place :

- Une politique privilégiant les clients présentant un risque minimum et une rentabilité optimisée ;
- Un système de Scoring d'octroi qui permet une évaluation chiffrée et automatisée de la qualité de l'emprunteur pour la demande de crédit à la consommation effectuée ;
- Un système de notation interne des Particuliers et Professionnels hors AGRI qui consiste à déterminer pour chaque client une classe de risque selon un ensemble de critères d'évaluation ;
- Un système de prélèvement à la source des échéances pour les clients éligibles ;
- Un système de calcul du taux d'endettement par CSP
- La relance et redynamisation des offres PP assurant une plus grande sécurité opérationnelle et une meilleure maîtrise du risque de l'amont à l'aval ;
- Le resserrement des compétences d'octroi pour les produits ou les catégories de clientèles jugées risquées ;
- Le pilotage et suivi resserré du portefeuille à travers le suivi rapproché des indicateurs risques avancés ;
- Le lancement d'actions de sensibilisation et de responsabilisation du Réseau ;

SECTEUR DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

La promotion immobilière au Maroc est un des secteurs les plus actifs dans le paysage économique. Cependant, ces dernières années, sa contribution se voit rétrécir. De ce fait et compte tenu de l'exposition de la banque sur ce secteur, le CAM a défini une politique risque spécifique qui repose sur des mesures assurant la sécurisation de notre exposition :

- Resserrement des conditions d'octroi : aucune délégation au niveau du réseau avec la revue à la baisse des quotités de financement ;
- Orientation de la nouvelle production sur des projets immobiliers de taille moyenne ou petite ;
- Recherche systématique d'une caution ou une garantie spécifique du client (en complément des garanties usuelles pour ce type d'engagements) ;
- Création d'une entité spécialisée pour assurer l'évaluation et le suivi des projets financés ;
- Définition de normes d'intervention prudentielles qui servent « d'amortisseurs » du risque bancaire inhérent à chaque opération ;
- Mise en place d'une grille de notation propre à la promotion immobilière.
- Clientèle ciblée ayant prouvé ses capacités financières et techniques ;

SECTEUR DU COMMERCE ET SERVICE

Le secteur du commerce et de la distribution est l'un des piliers de l'économie nationale : deuxième pourvoyeur d'emplois au niveau national après l'agriculture et le premier employeur en milieu urbain. Sur le plan de la génération de richesse, le secteur du commerce et de la distribution est classé troisième secteur le plus productif. Afin de stimuler la modernisation du commerce de détail, le gouvernement fait de la croissance du secteur une priorité en proposant des financements dans le cadre d'un programme national destiné au développement du secteur baptisé Rawaj Vision 2020.

C'est dans ce contexte que la banque souhaite accompagner les acteurs structurés du commerce et services qui sont organisés sous forme de PME/TPPE opérant notamment dans la grande et moyenne distribution, le commerce indépendant, de proximité, le commerce en réseau et la franchise. La cible étant d'accompagner davantage les nouveaux modes de commerce : les réseaux de franchise et de la grande distribution.

Ces financements seront adossés, sous réserve d'éligibilité des dossiers, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat.

SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Le CAM accompagne l'ensemble des intervenants et partenaires (leaders industriels nationaux, groupements professionnels, TPME, investisseurs étrangers) des filières de l'industrie porteurs de projets d'écosystèmes à travers des offres dédiées (taux compétitifs, accompagnement à l'internationalisation, etc.).

Les financements sont adossés, sous réserve d'éligibilité des dossiers, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat. A cet effet, la banque a mis en place des produits dédiés comme le produit de cofinancement « Tamwil Invest » destiné aux entreprises exerçant dans le secteur de l'industrie et des services liés à l'industrie.

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE

Les secteurs jugés très sensibles ou présentant un risque fort comme le tourisme, le BTP, le textile, les industries métallurgiques sont considérés non prioritaires dans le cadre du financement sauf dossiers présentant une qualité exceptionnelle.

Les secteurs qui ne rentrent pas dans les orientations stratégiques de la banque (comme le textile ou l'hôtellerie ou la métallurgie) ou qui sont jugés sensibles (promotion immobilière) sont exclus du champ de compétence du Réseau et relèvent uniquement du Comité de Crédit Siège (CCS).

Par ailleurs, sur les secteurs en difficulté structurelle, la banque effectue une grande sélectivité des entreprises lors de l'octroi.

SEGMENT ENTREPRISES

Le développement du portefeuille Entreprise s'opère dans le cadre suivant :

- Accentuation de la pénétration sur les PME/TPPE en ayant recours dès que possible à un adossement dans le cadre des financements, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat ;
- Développement significatif du positionnement en commerce extérieur ;
- Définition d'une limite interne pour chaque grand groupe ou contrepartie individuelle ;
- Atténuation des risques liés à l'octroi des crédits d'investissement sur les grandes entreprises à travers la recherche de partage des risques ;
- Sécurisation de nos engagements jugés sensibles ;
- Accompagnement de manière ciblée et mesurée les clients confrontés à une difficulté conjoncturelle ;
- Faible concentration du portefeuille global de crédit sur les grands risques ;
- Atténuation du risque par une politique de prise de garanties réelles quasi systématique ;
- Déploiement du système de notation interne et renforcement des exigences sur les dossiers de crédit ;
- Définition de guidances sur les principes de financement : normes, quotités, garanties ;
- Adaptation régulière des grilles tarifaires au regard des niveaux de risque.

DISPOSITIF DE LIMITES DE CONCENTRATION

Limites de concentration sectorielles

Compte tenu des obligations statutaires, au regard des études économiques et sectorielles et conformément aux orientations stratégiques de la banque, il a été retenu les limites de concentration suivantes

SECTEUR	LIMITES
Agri-Agro	50%-52%
Particuliers- Professionnels	17%-20%
Promotion immobilière	8%-10%
Commerce & services	9%-11%
industrie	7%-10%
Autres secteurs	5%-8%

Limites de concentration par filière AGRI-AGRO

Compte tenu de la concentration du portefeuille sur le secteur AGRI-AGRO (représenté plus de 50% des encours du portefeuille de crédit) et afin d'assurer un développement maîtrisé et un suivi rapproché de l'évolution de ce portefeuille, la limite du secteur (50%-52%) a été déclinée sur les principales filières en cohérence avec la stratégie de développement du Plan Maroc Vert.

FILIERE AGRI-AGRO	LIMITES
Céréales et légumineuses	30%-34%
Fruits et légumes	30%-33%
Lait et viandes rouges	20%-24%
pêche	4%-5%
Sucres et corps gras	4%-6%
Autres activités dans le monde rural	3%-5%
Foresterie	2%-3%
Aviculture	1%-2%
Artisanat	0%-1%



Limites de concentration segmentielles

Pour se prémunir contre le risque de concentration, la stratégie de la banque repose également sur la diversification de sa clientèle à travers le financement de l'ensemble des catégories de clientèle. De ce fait, la banque a mis en place un dispositif de limites par segment marché.

SEGMENT	LIMITES
Grandes entreprises	15%-17%
Petite et moyenne entreprises	44%-48%
Très petites entreprises	23%-25%
Particuliers- Professionnels	17%-20%

1-2 DISPOSITIF DE GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Principes Directeurs Gouvernance Risque Crédit

La CAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la banque tout en garantissant sa pérennité.

La gouvernance risque crédit s'articule principalement autour des points suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;

La fonction Gestion du Risque Crédit

Le Domaine Gestion du Risque Crédit a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Placé sous la responsabilité directe du Directeur Général membre du Directoire, son positionnement lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Dispositif d'Octroi de Crédit

Le dispositif d'octroi de crédit repose principalement sur les fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- La notation de la clientèle et son utilisation lors de l'octroi comme outil d'aide à la décision ;
- L'utilisation d'un score d'octroi pour les particuliers dans le cadre du crédit à la consommation et d'un système de Scoring pour les exploitations agricoles ;
- L'utilisation d'un système de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit ;

Dispositif d'identification, prévention et surveillance du Risque Crédit

Le dispositif de prévention du risque crédit repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études (sectorielles, par filière, régionales, thématiques, transversales) permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation des approches de gestion du risque aussi bien quantitatives que qualitatives ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;

Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des engagements repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires ;
- La tenue de Comités de Suivi des créances présidées par Mr le Président du Directoire ;
- La mise en place de revues périodiques de portefeuille... ;

Dispositif de Recouvrement des Créances

Le dispositif de recouvrement des créances en souffrance s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;

Système de notation interne des crédits

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit et repose sur une série de modèles appropriée à chaque catégorie d'actifs. Le dispositif mis en place s'appuie sur l'utilisation de grilles de notation spécifiques à chaque segment de clientèle qui ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par la CAM.

La banque dispose aujourd'hui de grilles qui couvrent les catégories suivantes : GE, PME, TPE et PP.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie selon une échelle interne ;
- L'ensemble des clients de la banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Le résultat de la notation accompagne le dossier lors de son traitement par le comité crédit et sert comme élément d'aide à la décision ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée en Comité.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Système de provisionnement des crédits à risque et des créances en souffrance

Créances sensibles

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou anomalie de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur.

Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

Créances en souffrance

Le déclassé des créances est une mesure permettant à la banque de se prémunir contre les risques de non recouvrement des créances. Ce déclassé concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassé, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Risque de concentration

Pour le suivi des risques de concentration, la banque a mis en place un système adéquat d'identification, de mesure et de gestion adapté à la nature et au degré de complexité de l'activité. Ce système couvre les différentes formes de concentration du risque de crédit encourues.

Lorsque l'analyse de la nature des risques portés par la banque fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Limites des engagements fixés en matière de risque de crédit

Le dispositif de limites retenu par la banque permet de s'assurer et garantir en permanence le respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont en fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Les limites risques de crédit fixent les seuils globaux en précisant clairement le niveau de risque acceptable en adéquation avec le profil de risque global de l'établissement. Elles portent sur des indicateurs de risques permettant de sécuriser le développement de la banque. Leur quantification est indiquée dans la Politique Générale Risque Crédit.

Ces limites de concentration sont les limites sectorielles, par filière AGRI-AGRO, par segment de clientèle et individuelles.

Le dispositif de limites retenu par la banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Les limites définies sont suivies par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques et Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

Politique tarifaire

En matière de tarification, la politique de la banque attache une importance particulière à ce que les marges soient fixées sur la base d'une analyse exhaustive des coûts et à ce que celles-ci soient respectées lors de la décision d'octroi de crédit.

Cette politique tarifaire distingue deux blocs d'activités distinctes ayant chacun ses spécificités :

- Un bloc d'activité lié au financement de l'agriculture et de la mission de service public avec des objectifs d'augmentation des revenus des agriculteurs, d'amélioration des conditions de vie des populations, et de création de richesse dans le monde rural.
- Un bloc bancaire rentable, agissant dans tous les secteurs d'activité économiques porteurs. Il vise une création de valeur optimale et est basé sur un portefeuille d'activités diversifiées et rentables.

Dans un contexte de pression concurrentielle avec des niveaux de taux historiquement très bas qui pèsent sur le bilan de la banque, le CAM adopte une politique de tarification prudente qui lui permet à la fois d'assurer une marge mais aussi de gagner en termes de part de marché.

Politique en matière de garanties

Le dispositif actuel de gestion et de suivi des garanties au sein du GCAM couvre les différentes étapes depuis la formalisation jusqu'à la délivrance de la mainlevée. Il s'agit :

- Du suivi de la formalisation des garanties ;
- Du contrôle de la validité des garanties et comptabilisation ;
- Du classement et de la conservation des dossiers garantis ;
- De la tenue, du suivi et de l'actualisation des garanties ;
- De la délivrance de la mainlevée.

En ce qui concerne l'évaluation, la prise, la comptabilisation et le suivi des garanties, le GCAM dispose de circulaires et procédures internes qui couvrent tous les aspects de cette activité. L'objectif étant de sécuriser les formalités de prise de garantie en vue d'assurer la couverture des risques dans les conditions juridiques requises.

L'actualisation des évaluations des garanties est opérée annuellement à l'occasion de chaque renouvellement des lignes de fonctionnement (crédits court terme) ou à l'occasion de chaque événement susceptible d'affecter la qualité de la contrepartie.

2) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossé est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

Stratégie des Risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...);
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

Politiques des Risques marché :

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI.
- Le Comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

Dispositif de gestion des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

Dispositif de limite opérationnelle:

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatif à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :



- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux durations, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites, est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et durée pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

Value at Risk (VaR)

La VaR est la perte potentielle maximale à ne pas dépasser avec une probabilité donnée sur un intervalle donné.

Le GCAM retient le calcul de la VaR selon l'approche Riskmetrics avec un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée.

Malgré que la VaR soit un outil de gestion du risque de marché largement utilisé en finance de marché, elle présente néanmoins certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et des back tests pour compléter l'approche VaR et tenir compte des perturbations exceptionnelles du marché.

Stress test

Parallèlement au modèle interne VaR, Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférents, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.
- Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%.

Un dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le management de la banque s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

3) Risques ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

3.1 Risque global de taux

Méthode d'évaluation et de surveillance du risque de taux :

Les principales méthodes d'évaluation et de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la Banque.
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II »
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pbs, 200 Pbs (réglementaire) et 300 Pbs, sur le PNB et les Fonds Propres Économiques de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement de limites est dûment justifié.

Limites fixées en matière de risque de taux et modalités de leur révision:

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs): -100 Millions / ou 5% du PNB prévisionnel
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires: 20%
- Impasses en taux à 1 mois: Min 2 Mrds dhs
- Impasses en taux à 3 mois: -5 Mrds dhs Max

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite. Aucune limite au titre du risque de taux n'a été révisée au cours de l'année 2017.

Conclusion sur l'exposition de la banque au risque de taux :

Le CAM reste négativement sensible à une augmentation des taux, ceci s'explique principalement par :

Une prépondérance des ressources à taux variable sur les emplois à taux variable, ainsi, dans l'objectif de réduire cet écart :

- Le CAM mène une politique commerciale axée sur les engagements de développement à taux variable et le renouvellement des emprunts à taux variable par des ressources à taux fixe au fur et à mesure de leur arrivée à échéance ;
- L'instauration de mesures de diversification des ressources financières qui visent à augmenter la durée moyenne du passif à savoir (l'émission des dettes subordonnées, recours aux emprunts extérieurs, émission des Certificats à moyen terme...).

Au 31 Décembre 2017, l'impact sur un an d'une variation défavorable des taux de 200 Pbs sur le produit net bancaire et les fonds propres réglementaires s'élevaient respectivement à -0.4% et -1%, soit à un niveau inférieur aux limites internes.

3.2 Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.)

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant trois scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au cours de l'année 2017, le LCR du CAM s'est établi à un niveau supérieur au minimum réglementaire requis

4) Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant « le risque de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre est extrêmement large, il concerne l'ensemble des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maîtrise de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de Saines Pratiques de gestion des risques opérationnels qui sont :

- Une charte claire de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et /ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Alerter les principaux responsables concernés par les dits incidents ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination à l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et /ou incidents (avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- D'engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incidents tout en assurant un suivi régulier.

Politique du GCAM en matière de Risques Opérationnels

La politique et la procédure de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des acteurs impliqués dans le processus de gestion et de pilotage des risques opérationnels.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place implique un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et la régularisation des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

Ainsi, les principales procédures internes qui régissent les risques opérationnels sont les suivantes :

- La charte de gestion des risques opérationnels groupe : elle définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du groupe GCAM, en terme de :
 - Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels, description des normes)
 - Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques
 - Modèle de collecte des incidents
 - Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités,...)
 - Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels

Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour de :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, des filiales et au niveau des métiers centraux dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques, Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques ;
- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.

En termes d'approche générale de gestion l'organisation de la filière Risque opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

- 1^{er} niveau : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques Opérationnels : celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques.
- 2^{ème} niveau : la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du Contrôle permanent à distance au niveau du siège et in situ au niveau du Réseau, et des entités liées à l'Audit pour les entités du siège et à l'inspection pour les entités du réseau.

Principaux outils méthodologiques :

Cartographie des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction Risque Opérationnelle pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance...);
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Inspection, Audit, Réclamations...).

Durant l'exercice 2017, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- l'analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mis en place.

Processus de collecte des événements, incidents et pertes

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte, il a connu une profonde mutation durant l'exercice 2017 suite à la mise en place d'une solution progicelle de gestion des risques opérationnels à travers les apports fonctionnels suivants :

La saisie automatisée et simplifiée des événements ou incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètres métier ;

- La validation et le suivi des incidents saisis via un workflow de validation par les managers risques opérationnels au niveau du siège permettant d'alimenter directement la base des incidents et des pertes ;
- La détection des incidents via les dispositifs de contrôle internes via des contrôles quotidiens à distance et ou à travers les missions in situ permettant de détecter les événements incidents et pertes, qui remontent via workflow de validation permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectées.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes :

- Etape 1 : L'identification des événements, des incidents et des pertes par les acteurs du dispositif ;
- Etape 2 : La saisie des données au niveau du progiciel de gestion des risques ;
- Etape 3 : Le Contrôle et la validation des incidents saisis via un workflow de validation ;
- Etape 4 : Le suivi du statut des régularisations des anomalies des incidents détectées ;
- Etape 5 : La génération des Reporting de suivi des événements, des incidents et des pertes.

Dispositifs de gestion des risques informatiques

Les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité informatique dans le cadre des risques opérationnels au sein de la Banque s'articulent autour des axes suivants :

- Veille au respect de la politique de sécurité de l'information (diffusion et mise à jour de la PSI, sensibilisation des collaborateurs aux risques liés à la sécurité informatique, etc.) ;
- Organisation des comités de pilotage et présentation des Reportings et tableaux de bord liés à la sécurité de l'information ;
- Réalisation des audits de sécurité et des mises à niveau liées à la conformité aux directives et réglementations (BAM, DGSII, loi 09-08, etc.) ;
- Maintien en condition opérationnelle du Plan de Continuité Informatique (réaliser les tests PSI annuels des systèmes critiques, mise en place des nouvelles plateformes de secours, mise à jour périodique du BIA, etc.) ;
- Supervision permanente de la sécurité informatique (applicatif/système/réseau) en utilisant des outils de sécurité (Solution de traçabilité aux bases de données, Solution de traçabilité des accès à privilège, Solution de corrélation des logs, solution de gestion des accès à distance, solution de sécurité WEB, etc.).



1.1 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - (20 %) pour les créances pré-douteuses,
 - (50 %) pour les créances douteuses,
 - (100 %) pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation;
- Participations dans les entreprises liées;
- Titres de l'activité du portefeuille;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.6. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.



BILAN

en milliers de dh

ACTIF	31/12/17	31/12/16
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.708.028	2.013.090
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	972.476	509.632
. A vue	953.720	492.694
. A terme	18.756	16.938
Créances sur la clientèle	68.826.909	65.503.226
. Crédits de trésorerie et à la consommation	27.353.475	23.949.464
. Crédits à l'équipement	18.543.329	18.393.711
. Crédits immobiliers	15.583.867	15.196.640
. Autres crédits	7.346.239	7.963.411
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	13.200.728	12.976.826
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.653.599	1.008.955
. Autres titres de créance	681.535	314.185
. Titres de propriété	9.865.594	11.653.686
Autres actifs	2.979.467	3.338.867
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	589.499	414.924
Créances subordonnées	1.400	1.400
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	393.265	366.659
Immobilisations corporelles	5.639.660	3.730.043
TOTAL ACTIF	95.311.433	88.854.665

en milliers de dh

PASSIF	31/12/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7.300.929	6.429.106
. A vue	652.678	388.154
. A terme	6.648.251	6.040.953
Dépôts de la clientèle	68.127.199	66.342.161
. Comptes à vue créditeurs	35.637.468	32.405.879
. Comptes d'épargne	11.669.048	10.761.961
. Dépôts à terme	18.897.034	21.405.803
. Autres comptes créditeurs	1.923.648	1.768.518
Titres de créance émis	7.371.979	6.076.374
. Titres de créance négociables	7.371.979	6.076.374
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance		
Autres passifs	2.282.245	1.188.619
Provisions pour risques et charges	906.349	635.677
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7.157	7.157
Dettes subordonnées	2.679.520	1.830.531
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	2.057.364	1.809.343
Capital	4.227.677	4.227.677
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)		
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	351.016	308.021
TOTAL PASSIF	95.311.433	88.854.665

HORS BILAN

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
ENGAGEMENTS DONNES	10.299.068	7.547.709
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5.806.864	4.141.069
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	937.048	911.392
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.555.156	2.495.248
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1.056.445	1.294.245
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.056.445	532.700
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		761.545
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.623.598	5.331.723
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6.527	9.999
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.160.294	3.809.978
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	49.478	206.411
Produits sur titres de propriété	31.308	23.407
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	403.184	379.922
Autres produits bancaires	972.806	902.006
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.077.751	1.881.963
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	274.434	235.669
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	952.510	1.168.081
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	234.814	187.882
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location		
Autres charges bancaires	615.993	290.330
PRODUIT NET BANCAIRE	3.545.846	3.449.760
Produits d'exploitation non bancaire	124.795	4.481
Charges d'exploitation non bancaire	71.160	74.408
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.772.202	1.710.547
Charges de personnel	1.045.513	1.027.733
Impôts et taxes	29.000	31.043
Charges externes	449.475	428.213
Autres charges générales d'exploitation	57.811	45.712
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	190.402	177.846
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2.772.159	2.546.971
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	956.291	1.276.667
Pertes sur créances irrécouvrables	867.776	1.149.305
Autres dotations aux provisions	948.092	121.000
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1.532.047	1.499.023
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	820.971	1.106.827
Récupérations sur créances amorties	87.857	31.972
Autres reprises de provisions	623.219	360.224
RESULTAT COURANT	587.167	621.338
Produits non courants	36.036	24.305
Charges non courantes	166.105	166.302
RESULTAT AVANT IMPOTS	457.098	479.342
Impôts sur les résultats	106.081	171.321
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	351.016	308.021



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
1.Produits d'exploitation bancaire perçus	5.623.598	5 331 723
2.Récupérations sur créances amorties	87.857	31 972
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	160.831	28 787
4.Charges d'exploitation bancaire versées	-3.405.720	-2 961 883
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	-237.265	-240 710
6.Charges générales d'exploitation versées	-1.523.989	-1 486 989
7.Impôts sur les résultats versés	-106.081	-171 321
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	599.230	531 579
Variation de :		
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-462.845	1 613 386
9.Créances sur la clientèle	-3.323.683	-3 270 762
10.Titres de transaction et de placement	-398.478	320 306
11.Autres actifs	359.400	-497 995
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	871.822	-1 624 346
14.Dépôts de la clientèle	1.785.038	2 256 860
15.Titres de créance émis	1.295.604	726 699
16.Autres passifs	1.093.626	112 702
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1.220.485	-363 150
III.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	1.819.714	168 428
17.Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.Acquisition d'immobilisations financières		
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1.913.765	-730 925
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		
IV.Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	-1.913.765	-730 925
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.Emission de dettes subordonnées	848.989	304 310
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.augmentation des capitaux propres et assimilés		
28.Intérêts versés		
29.Dividendes versés	-60.000	-84 047
V.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	788.989	220 263
VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	694.938	-342 233
VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2.013.090	2 355 323
VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice	2.708.028	2 013 090

ETAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
+ Intérêts et produits assimilés	4.216.299	4.026.388
- Intérêts et charges assimilées	1.461.758	1.591.633
MARGE D'INTERET	2.754.541	2.434.755
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION		
+ Commissions perçues	403.184	379.922
- Commissions servies	9.356	13.121
MARGE SUR COMMISSIONS	393.828	366.801
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	337.980	85.018
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-11.851	635.489
+ Résultat des opérations de change	51.855	62.657
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	377.985	783.164
+ Divers autres produits bancaires	194.317	24.978
- Diverses autres charges bancaires	174.824	159.938
PRODUIT NET BANCAIRE	3.545.846	3.449.760
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1.059	-2.525
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	124.795	4.481
- Autres charges d'exploitation non bancaire	71.160	74.408
- Charges générales d'exploitation	1.772.202	1.710.547
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.826.220	1.666.762
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	915 239	1 287 173
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-323.814	-241.750
RESULTAT COURANT	587.167	621.338
RESULTAT NON COURANT	-130.070	-141.997
- Impôts sur les résultats	162.081	171.321
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	351.016	308.021
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
+ Resultat net de l'exercice	351.016	308.021
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des Immobilisations incorporelles et corporelles	190 402	177 846
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des Immobilisations financières	1.553	8.907
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	809.000	40.000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes	34.758	22.002
- Reprises de provisions	570.494	337.382
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	123.721	
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorpo & corpor		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ Capacité d'autofinancement	692.514	219.394
- Bénéfices distribués	60.000	84.047
+ AUTOFINANCEMENT	632.514	135.347

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	en milliers de dh					
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/17	31/12/16
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1.553.086	69	167.210	299.834	2.020.198	1.606.444
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE		486.552			486.552	
- au jour le jour		486.552			486.552	
- à terme						
PRETS FINANCIERS			11.000		11.000	10.000
AUTRES CREANCES			7.757		7.757	6.939
INTERETS COURUS A RECEVOIR	55				55	157
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	1.553.141	486.621	185.967	299.834	2.525.562	1.623.539

CREANCES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh					
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/17	31/12/16
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	978.690	60.931	15.211.496	8.830.842	25.081.959	21.302.113
- Comptes à vue débiteurs	951.411	60.931	6.465.942	3.740.837	11.219.121	8.762.380
- Créances commerciales sur le maroc	2.279		2.506.041	644.642	3.152.962	2.933.400
- Crédits à l'exportation			103.743	262.734	366.477	191.074
- Autres crédits de trésorerie	25.000		6.135.770	4.182.629	10.343.399	9.415.259
CREDITS A LA CONSOMMATION				1.584.880	1.584.880	2.079.338
CREDITS A L'EQUIPEMENT	479.084		8.430.546	8.720.576	17.630.206	17.666.030
CREDITS IMMOBILIERS			6.328.090	8.821.412	15.149.502	14.913.557
AUTRES CREDITS		2.864.726	1.042.301	1.610.990	5.518.017	5.970.854
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2.034.614	2.034.614	1.578.777
CREANCES EN SOUFFRANCE		3.379	1.569.228	255.124	1.827.731	1.992.557
TOTAL	1.457.774	2.929.036	32.581.661	31.858.438	68.826.909	65.503.226



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/17	31/12/16
			financiers	non financiers		
TITRES COTES		2.653.599	9.957.439	584.339	13.195.377	12.968.819
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		2.653.599			2.653.599	1.008.955
OBLIGATIONS			494.082	182.101	676.183	306.178
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			9.463.357	402.238	9.865.594	11.653.686
TITRES NON COTES	5.351				5.351	8.007
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	5.351				5.351	8.007
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	5.351	2.653.599	9.957.439	584.339	13.200.729	12.976.826

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1.645.320	1.645.320	1.645.320			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1.403.720	1.403.720	1.403.720			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	241.600	241.600	241.600			
TITRES DE PLACEMENT	11.640.480	11.546.498	11.536.109	14.139	108.121	107.822
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1.236.803	1.240.588	1.230.200	4.085	299	
OBLIGATIONS	689.716	675.114	675.114	7.897	22.500	22.500
AUTRES TITRES DE CREANCE	5.177	5.177	5.177			
TITRES DE PROPRIETE	9.708.784	9.625.619	9.625.619	2.157	85.322	85.322
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TOTAL	13.285.800	13.191.818	13.181.430	14.139	108.121	107.822

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	31/12/17	31/12/16
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	609.421	674.913
Sommes dues par l'Etat	505.185	548.896
Divers autres débiteurs	104.236	126.017
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1.490.271	1.967.504
COMPTES DE REGULARISATION	879.774	696.450
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	2.979.467	3.338.867

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	"Participation au capital en %"	"Prix d'acquisition global"	Valeur comptable nette	Provision	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Situation nette	Résultat net	
SONACOS	Agro Industrie	160.000	0,98%	50	50		230.463	5.796	
COMAPRA	Agro Industrie	66.800	0,01%	8		8			
SNDE	Agriculture	40.965	0,24%	100		100			
SOGETA	Agriculture		0,00%	300		300			
SUNABEL	Agriculture	190.173	0,38%	311	311		544.836	112.651	431
SOCIÉTÉ LAITIÈRE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50.000	0,39%	197		197	-4.286	-11.882	
FRUMAT	Agro Industrie		0,00%	14.499		14.499			
HALIOPOLIS	Agriculture	71.000	20,00%	14.200	13.727	473	68.633	-3.318	
AGRO-CONCEPT	Service	1.000	9,89%	330	99		2.118	-110	
AGRICULTURE & PECHES					14.187	15.577			431
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125.000	100,00%	125.000	125.000		198.415	153	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36.376	99,66%	36.251	36.251		39.506	114	
INTERBANK	Service	11.500	18,00%	1.403	1.403		13.045	-594	
MAROCLEAR	Service	100.000	1,80%	464	1.795		278.225	8.529	
SWIFT	Service		0,00%	23	23				
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Service	98.200	10,18%	10.000	10.000		202.973	83.632	8.000
DAR ADDAMANE	Banque	75.000	0,73%	548	548		244.459	-10.141	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40.060	22,18%	8.782	7.006	1.776	31.588	-1.048	
IGRANE	Fonds d'investissement	54.600	15,87%	8.665	6.003	2.662	37.829	3.061	
RÉGIONAL GESTION	Société de gestion	1.000	18,00%	180	180		2.079	-424	
FOND D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150.000	7,17%	10.750	5.361	5.389	74.804	86	
FIROGEST	Société de gestion	2.000	12,50%	250	250		4.066	1.270	
TARGA	Fonds d'investissement	7.500	99,99%	7.500	7.500		2.969	-501	
FINEA	Nantissement de marchés	200.000	0,22%	340	340		278.070	50.439	44
SMAEX	Assurance	50.000	0,48%	356	356		148.032	7.379	
ASSALAF AL AKHDAR	Crédit à la consommation	50.000	100,00%	50.000	50.000		36.055	-5.109	
CAM GESTION	Gestion d'actif	24.600	100,00%	11.600	18.750	5.850	2.001	-3.645	
MSIN	Société de bourse	10.000	80,00%	1.000	15.410		35.994	28.057	
SGFG	Gestion de Fonds	1.000	5,88%	58.800	59		1.151	151	
BOURSE DE CASABLANCA		290.764	4,00%		11.765				
AL AKHDAR BANK	banque participative	200.000	51,00%		102.000				
AFREXIMBANK	Banque	46.638.000	0,06%	4.727	4.727		11.815.355	1.251.811	
ALTERMED MAGRHEB	Fonds d'investissement	282.451	11,88%	8.404	106	7.995	898	-327	
BANQUES, FINANCES & SERVICES					404.833	23.671			8.044
SONADAC	Aménagement	589.904	2,81%	16.565	16.565		695.675	-63.908	
GCAMDOC	Gestion d'archive	10.000	100,00%	10.000	10.000		7.350		
CASA PATRIMOINE		31.000	1,61%		500				
DIVERS					27.065				
DOTATIONS DIVERSES				57.179	143.414				
TOTAL				458.782	589.499	39.248			8.475



CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de dh

DESIGNATION	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/17		31/12/16	31/12/17	31/12/16	
	Brut	Provisions				Net
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés	1 400		1 400	1 400		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	1 400		1 400	1 400		

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	725.789	52.054			777.842	359.130	25.447		384.578	393.265
- Droit au bail	20.149				20.149	4.842	2.063		6.905	13.244
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	705.640	52.054			757.693	354.289	23.384		377.673	380.020
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.440.353	2.831.291	729.706		7.541.937	1.710.310	199.712	7.746	1.902.277	5.639.660
- Immeubles d'exploitation	1.732.152	39.825		42.634	1.814.611	352.896	41.467	1.094	393.269	1.421.341
. Terrain d'exploitation	376.829	3.155			379.985					379.985
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1.351.709	36.669		42.634	1.431.012	352.896	41.467		393.269	1.037.743
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	3.614				3.614			1.094		3.614
- Mobilier et matériel d'exploitation	784.925	36.796	5.870		815.851	637.724	42.268	5.870	674.122	141.728
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	265.311	10.165			275.476	204.113	11.905		216.018	59.459
. Matériel Informatique	410.078	24.651	5.870		428.859	367.094	15.988	5.870	377.212	51.647
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63.905				63.905	31.732	11.454		43.186	20.719
. Autres matériels d'exploitation	45.631	1.979			47.610	34.785	2.921		37.706	9.904
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	872.755	43.258		3.891	919.904	593.923	66.351		660.274	259.631
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1.856.918	2.663.402	707.881	507	3.812.947	125.767	49.626	781	174.612	3.638.336
. Terrains hors exploitation	921.778	665.356	576.933		1.010.202					1.010.202
. Immeubles hors exploitation	819.007	203.035	130.848	507	891.702	72.214	32.851	781	104.284	787.418
. Mobiliers et matériel hors exploitation	52.144	53.128			105.272	25.728	9.245		34.973	70.299
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	63.989	1.741.883	100		1.805.772	27.825	7.530		35.354	1.770.417
- Immobilisations en cours	193.603	48.010	15.955	47.033	178.624					178.624
TOTAL	6.166.142	2.883.344	729.706		8.319.779	2.069.440	225.160	7.746	2.286.854	6.032.925

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/17	31/12/16
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			588.490	1.231	589.721	111.215
VALEURS DONNEES EN PENSION		1.490.403			1.490.403	580.072
- au jour le jour						
- à terme		1.490.403			1.490.403	580.072
EMPRUNTS DE TRESORERIE	2.200.000	300.000	1.155.000		3.655.000	3.974.707
- au jour le jour						256.000
- à terme	2.200.000	300.000	1.155.000		3.655.000	3.718.707
EMPRUNTS FINANCIERS		65.000		1.374.979	1.439.979	1.680.330
AUTRES DETTES		62.957	3.745		66.702	25.679
INTERETS COURUS A PAYER		27.379	31.744		59.123	57.104
TOTAL	2.200.000	1.945.739	1.778.979	1.376.210	7.300.929	6.429.106

DEPOTS DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/17	31/12/16
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	5.289.316	701.404	5.905.146	23.706.747	35.602.613	32.369.313
COMPTE D'EPARGNE				11.619.194	11.619.194	10.720.302
DEPOTS A TERME	1.605.887	6.845.617	2.690.153	7.487.050	18.628.707	21.102.761
AUTRES COMPTES CREDITEURS	91.533		346.078	1.486.037	1.923.648	1.768.518
INTERETS COURUS A PAYER				353.037	353.037	381.266
TOTAL	6.986.736	7.547.021	8.941.377	44.652.065	68.127.199	66.342.161

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	1.403.720	262.438
CREDITEURS DIVERS	329.618	561.224
Sommes dues à l'Etat	226.284	383.385
Sommes dues aux organismes de prévoyance	43.163	58.327
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12.568	33.435
Fournisseurs de biens et services	33.083	29.614
Divers autres créditeurs	14.520	56.463
COMPTES DE REGULARISATION	548.907	364.957
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	2.282.245	1.188.619



PROVISIONS

	31/12/16	Dotations 2017	Reprises 2017	Autres variations 2017	31/12/17
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4.439.278	1.035.214	868.526		4.605.966
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	120.353		120.353		
Créances sur la clientèle	3.844.446	942.543	700.617		4.086.372
Titres de placement	75.877	79.007	47.062		107.822
Titres de participation et emplois assimilés	38.189	1.553	494		39.248
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	360.413	12.111			372.524
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	635.677	948.176	622.725	-54.778	906.349
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18.557	1.636			20.193
Provisions pour risques de change	14.173	1.650		858	16.681
Provisions pour risques généraux	526.000	809.000	570.000		765.000
Provisions pour autres risques et charges	76.947	135.889	52.725	-55.636	104.474
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5.074.955	1.983.389	1.491.252	-54.778	5.512.315

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

Rubriques	31/12/17	31/12/16
Subventions d'investissement	3.578	3.578
Subvention KFW reçue	15.785	15.785
Subvention Union Européenne reçue	3.578	3.578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	15.785	15.785
Fonds de garantie Union Européenne	3.578	3.578
TOTAL	7.157	7.157

DETTES SUBORDONNEES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
Dirhams	160.000		3,65%	10		160.000				
Dirhams	180.000		3,56%	10		180.000				
Dirhams	1.000.000		4,22%	10		1.000.000				
Dirhams	350.000		4,42%	10		350.000				
Dirhams	759.500		4,80%	10		759.500				
Dirhams	70.000		4,11%	7		70.000				
Dirhams	140.500		4,42%	7		140.500				
TOTAL	2.660.000					2.660.000				

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/16	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/17
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	1.809.343	248.021		2.057.364
Réserve légale	29.195	15.401	44.596	
Autres réserves	337.027	232.620	569.647	
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.443.120			1.443.120
Capital	4.227.677			4.227.677
Capital appelé	4.227.677			4.227.677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)				
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	308.021	-308.021	351.016	351.016
TOTAL	6.345.040	-60.000	351.016	6.636.057

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	31/12/17	31/12/16
Opérations de change à terme	9.107.475	3.413.042
Devises à recevoir	2.677.227	1.469.114
Dirhams à livrer	1.910.875	932.022
Devises à livrer	2.638.223	772.656
Dirhams à recevoir	1.881.151	239.250
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	9.107.475	3.413.042

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	26.530	200.839	184.123	43.246
B. T.V.A. Récupérable	8.073	124.965	114.573	18.466
. sur charge	5.890	80.980	76.459	10.411
. sur immobilisations	2.183	43.986	38.114	8.055
C. T.V.A. due ou crédit de	18.457	75.873	69.550	24.780



ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Engagements de financement et de garantie donnés	10.299.068	7.547.709
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5.806.864	4.141.069
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	937.048	911.392
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.555.156	2.495.248
Engagements de financement et de garantie reçus	1.056.445	1.294.245
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1.056.445	1.294.245
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

MARGE D'INTERETS

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Intérêts perçus	4.216.299	4.026.388
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6.527	9.999
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.160.294	3.809.978
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	49.478	206.411
Intérêts servis	1.461.758	1.591.633
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	274.112	235.669
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	952.832	1.168.081
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	234.814	187.882
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTERETS	2.754.541	2.434.755

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

		en milliers de dh	
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.864.726	2.864.726	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	2.864.726	2.864.726	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.295.878	4.295.878	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	4.295.878	4.295.878	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
ACTIF :	3.417.208	3.118.679
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	106.593	23.987
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	299.834	446.776
Prêts de trésorerie à terme	186.552	
Créances sur la clientèle	2.443.500	2.640.201
Titres de transaction et de placement et invest	372.627	
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés	8.101	7.714
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	3.417.208	3.118.679
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1.231	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.374.160	2.775.307
Dépôts de la clientèle	323.349	316.343
Emprunts de trésorerie à terme	48.130	
Titres de créance émis		
Autres passifs	1.670.337	27.029
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :	1.846.695	1.644.933
Engagements donnés	1.846.695	1.112.233
Engagements reçus		532.700

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

en milliers de dh							
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
20/12/2017	TERRAINS HORS EXPLOITATION	576.933		576.933	761.335	184.402	
20/12/2017	IMMEUBLES HORS EXPLOITATION	148.253	1.649	146.604	199.722	53.326	207
31/12/2017	MATERIELS INFORMATIQUES (DONS)	5.870	5.870				
20/12/2017	IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION_ DIVERS	100		100	26.074	25.974	
TOTAL		731.156	7.519	723.637	987.131	263.702	207

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

en milliers de dh		
CATEGORIE DES TITRES	31/12/17	31/12/16
Titres de participations & titres de placement	31.308	23.407
TOTAL	31.308	23.407

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

en milliers de dh		
	31/12/17	31/12/16
PRODUITS	809.798	900.435
Gains sur les titres de transaction	661.520	143.851
Plus valeur de cession sur titres de placement	31.485	639.745
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	47.062	49.989
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	69.731	66.850
CHARGES	431.813	117.271
Pertes sur les titres de transaction	323.540	58.833
Moins valeur de cession sur titres de placement	11.391	869
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	79.007	53.377
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	17.876	4.193
RESULTAT	377.985	783.164

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

en milliers de dh			
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés			
Décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017			
Report à nouveau		Réserve légale	15.401
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	232.620
Résultat net de l'exercice	308.021	Report à nouveau	60.000
Prélèvement sur les bénéfices		Résultats nets en instance d'affectation	
Autres prélèvements			
TOTAL A	308.021	TOTAL B	308.021



CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
CHARGES DU PERSONNEL	1.045.513	1.027.733
Dont salaires & appointements	117.517	117.989
dont charges d'assurances sociales	80.221	79.350
dont charges de retraite	97.806	97.177
dont charges de formation	17.385	15.454
dont autres charges de personnel	732.584	717.764
IMPOTS ET TAXES	29.000	31.043
Taxes urbaines & taxes d'éclité	4.544	6.448
Patente	14.730	14.299
Autres impôts & taxes	9.726	10.295
CHARGES EXTERNES	449.475	428.213
- Loyers de crédit-bail et de location	100.433	95.761
- Frais d'entretien et de réparation	85.136	83.418
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	29.141	28.842
- Transports et déplacements	40.109	39.848
- Publicité, publications et relations publiques	30.950	27.482
- Autres charges externes	163.706	152.863
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	57.811	45.712
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	190.402	177.846
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1.772.202	1.710.547

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
COMMISSIONS PERCUES :	455.828	440.130
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle (1)	52.644	60.208
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1.803	1.646
Commissions sur fonctionnement de compte	155.464	140.375
sur moyens de paiement	171.847	182.474
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	74.070	55.428
Commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSEES	9.356	13.121
sur opérations avec les établissements de crédit (2)		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		9.125
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	9.356	3.996

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	31/12/16	31/12/17	31/12/16	31/12/17
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 565	2 420	382 517	410 517
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	47	881 571	1 101 819
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	6	635 500	696 900
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Produit Net Bancaire	3.545.846	3.449.760
Résultat Brut d'exploitation	1.826.220	1.666.762
Résultat avant impôt	457.098	479.342

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Autres produits bancaires	972.806	902.006
- Gains sur titres de transaction	661.520	143.851
- Plus-values de cession sur titres de placement	31.485	639.745
- Produits sur opérations de change	69.731	66.850
- Divers autres produits bancaires	163.008	1.571
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	47.062	49.989
Autres charges bancaires	615.993	290.330
- Charges sur emprunts de titres	2.712	189
- Pertes sur Titres actions / OPCVM	320.827	58.644
- Charges sur titres de placements	5.580	2.852
- Moins values sur titres de placement	11.391	869
- Charges sur moyens de paiement		9.125
- Cotisation au fonds de garantie	119.350	117.149
- Charges opération de change	17.876	4.193
- Commissions sur achats et cession de titres	9.356	3.996
- Autres charges	49.894	39.937
- Provisions sur titres	79.007	53.377
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
Produits d'exploitation non bancaire	124.795	4.481
Dont plus values de cession d'immobilisation		
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	124.795	4.481
Charges d'exploitation non bancaire	71.160	74.408
Charges sur valeurs et emplois divers	71.160	74.408
dont moins values de cession d'immobilisation		
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2.772.159	2.546.971
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1.532.047	1.499.023
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	36.036	24.305
Charges non Courantes	166.105	166.302

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
I. DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/17	31/12/16
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	587.167	621.338
. Réintégrations fiscales (+)	5.430	7.094
. Déductions fiscales (-)	295.010	23.407
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	297.587	605.025
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	110.107	223.859
. Résultat courant après impôts (=)	187.480	381.166

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	Exercice 2017	
I - RESULTAT NET COMPTABLE	387.098	
. Bénéfice net	387.098	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	5.430	
Cadeaux publicitaires		
Excédent dotation aux amortissements voitures de service/ propriété		
Amortissement écarts de conversion		
III - DEDUCTIONS FISCALES		295.010
	392.527	295.010
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		97.517
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		97.517
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		



DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture (1)	31/12/2017
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/02/2018
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS Néant Néant
-------	-------------------------------	--

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

en milliers de dh

Montant du capital	4 227 677
Montant du capital social souscrit et non appelé	
Valeur nominale des titres	100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31.780.465	31.780.465	75,2%
MAMDA	3.134.311	3.134.311	7,4%
MCMA	3.134.311	3.134.311	7,4%
CDG	4.227.678	4.227.678	10,0%
TOTAL	42.276.765	42.276.765	100%

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de dh

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9.322.733	8.182.728	7.654.444
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE	4.814.074	4.858.713	4.134.641
1- Produit net bancaire	3.545.846	3.449.760	3.066.172
2- Résultat avant impôts	457.098	479.321	416.568
3- Impôts sur les résultats	106.081	171.321	80.380
4- Bénéfices distribués	60.000	84.047	133.639
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	645.048	674.244	437.884
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1.045.513	1.027.733	975.631
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre)	3.828	3.824	3.821

TITRES DE CREANCES EMIS

en milliers de dh

Nature	Caractéristiques				Principal	"Intérêts Courus"	Total
	Date souscription	Date échéance	Maturité	Taux			
CDN	25/07/2011	25/07/2018	7 ans	4,8	100.000	2.120	102.120
CDN	01/12/2011	01/12/2018	7 ANS	4,9	400.000	1.633	401.633
CDN	10/01/2013	10/01/2018	5 ANS	4,8	10.000	473	10.473
CDN	31/07/2013	31/07/2018	5 ANS	5,65	250.000	7.528	257.528
CDN	12/08/2013	12/08/2018	5 ANS	5,64	49.000	1.082	50.082
CDN	18/12/2013	18/12/2018	5 ANS	5,87	100.000	212	100.212
CDN	03/11/2014	03/11/2019	5 Ans	4,04	224.000	1.458	225.458
CDN	02/12/2014	02/12/2019	5 ANS	3,92	20.000	63	20.063
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	650.000	18.652	668.652
CDN	01/04/2016	01/04/2018	2 ANS	2,98	820.000	18.599	838.599
CDN	21/02/2017	20/02/2018	52 SEMAINES	2,76	950.000	22.797	972.797
CDN	01/03/2017	28/02/2018	52 SEMAINES	2,7	100.000	2.288	102.288
CDN	02/03/2017	01/03/2018	52 SEMAINES	2,7	150.000	3.420	153.420
CDN	03/03/2017	02/03/2018	52 SEMAINES	2,7	80.000	1.818	81.818
CDN	27/03/2017	26/03/2018	52 SEMAINES	2,65	120.000	2.465	122.465
CDN	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	500.000	13.191	513.191
CDN	25/04/2017	24/04/2018	52 SEMAINES	2,7	330.000	6.188	336.188
CDN	28/06/2017	03/07/2018	52 SEMAINES	2,76	237.000	3.373	240.373
CDN	28/06/2017	02/01/2018	26 SEMAINES	2,51	15.000	195	15.195
CDN	11/08/2017	09/02/2018	26 SEMAINES	2,6	200.000	2.051	202.051
CDN	11/08/2017	10/08/2018	52 SEMAINES	2,75	335.000	3.634	338.634
CDN	22/08/2017	21/08/2018	52 SEMAINES	2,75	289.500	2.897	292.397
CDN	22/08/2017	20/02/2018	26 SEMAINES	2,57	108.000	1.010	109.010
CDN	31/08/2017	31/08/2019	2 ANS	2,9	100.000	983	100.983
CDN	25/09/2017	26/03/2018	26 SEMAINES	2,54	35.000	240	35.240
CDN	25/09/2017	24/09/2018	52 SEMAINES	2,75	335.000	2.482	337.482
CDN	27/09/2017	26/09/2018	52 SEMAINES	2,75	160.000	1.161	161.161
CDN	28/09/2017	27/09/2018	52 SEMAINES	2,73	150.000	1.069	151.069
CDN	19/10/2017	18/10/2018	52 SEMAINES	2,68	200.000	1.087	201.087
CDN	13/12/2017	12/12/2018	52 SEMAINES	2,70	230.000	311	230.311



PASSIF ÉVENTUEL

"Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS, DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés	11.000					6.748		17.748
Créances sur La clientèle	7.924.952	2.249.379	1.552.514	4.436.186	8.868.915	8.803.320	13.094.709	46.929.975
Titres de placement & Titres d'investissements	1.645.320		297.000	1.203.242			65.103	3.210.665
Créances subordonnées					1.400			1.400
TOTAL EMPLOIS	9.581.272	2.249.379	1.849.514	5.639.428	8.870.315	8.810.068	13.159.812	50.159.788

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	1.515.403	400.000	695.000	2.600.000	820			5.211.223
Dettes envers la clientèle	3.781.021	3.199.128	4.240.725	7.206.711	99.475	9.678		18.536.738
Titres de créance émis	30.000	1.743.000	1.300.000	2.680.500	242.008	751.992	500.000	7.247.500
Certificats de dépôt émis								
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectés								
Dettes subordonnées					160.000	140.500	2.359.500	2.660.000
TOTAL RESSOURCES	5.326.424	5.342.128	6.235.725	12.487.211	502.303	902.170	2.859.500	33.655.461

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
04	4.154.031	4.093.015	61.016	

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES ET IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	Montant au 31/12/2017
Créances en Souffrance Brut	13.641	5.914.111
Watchlist	35	2.615.601

EFFECTIFS

en nombre

	31/12/17	31/12/16
Effectifs rémunérés	3.872	3.783
Effectifs utilisés	3.872	3.783
Effectifs équivalent plein temps	3.872	3.783
cadres équivalent plein temps	2.251	2.206
Employés équivalent plein temps	1.621	1.577
Dont effectifs employés à l'étranger		

RÉSEAU

en nombre

	31/12/17	31/12/16
Guichets permanents	548	539
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	535	529
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16	31/12/15
Comptes courants	92.549	66.927	58.622
Comptes chèques, hors MRE	411.599	402.308	364.552
Comptes MRE	15.664	15.689	15.726
Comptes d'affacturage			
Comptes d'épargne	574.164	508.055	434.401
Comptes à terme et bons de caisse	2.955	3.329	2.649
TOTAL	1.096.931	996.308	875.950

AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit ail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	Néant
Etat des dérogations	Néant
Etat des changements de méthode	Néant
Actifs éventuels	Néant



FONDS PROPRES

En KDH	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
FONDS PROPRES	9 374 553	8 045 498
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	6 290 124	6 059 262
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	6 290 124	6 059 262
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
- Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
- Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	920 663	645 048
Autres réserves	44 596	29 195
Autres immobilisations incorporelles	-433 041	-415 088
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1	173 217	249 053
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres	-86 108	-119 743
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	0	0
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	3 084 429	1 986 236
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	2 679 520	1 830 531
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	485 261	269 692
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres	-80 352	-113 987
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire	-432 040	-405 521
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-433 041	-415 088
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1	173 217	249 053
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1	-86 108	-119 743
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)	-86 108	-119 743
TOTAL RISQUES	5 584 972	5 328 156
Risque de crédit	5 017 943	4 840 720
Risque de marché	63 940	13 635
Risque opérationnel	503 089	473 801
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	9,01%	9,10%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	13,43%	12,08%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2017 :

en milliers de dh				
Date	Montant initial (En KDH)	Capital restant (En KDH)	Maturité	Taux en vigueur
2008	800 000	160 000	10 ans	3,65%
2015	140 500	140 500	7 ans	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ans	4,80% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ans	4,11% (fixe)
2016	350 000	350 000	10 ans	4,42% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ans	3,49% (variable)
2017	202 900	202 900	10 ans	4,22% (fixe)
2017	797 100	797 100	10 ans	4,22% (fixe)

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

VENTILATION DES RISQUES		31/12/2017		31/12/2016	
		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	5 085 921	-	2 671 760	
	ECA	1 909 524	380 272	629 983	160 782
	Entreprises	52 164 221	32 381 371	47 250 807	34 157 508
	Clientèle de détail	28 931 829	16 129 457	27 702 619	15 400 370
	TOTAL	88 091 495	48 891 100	78 255 169	49 718 659
Risque de marche (risque de change)			799 250		170 433
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			6 288 611		5 922 513

ICAAP

Dans le cadre de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la banque, l'exercice d'optimisation de la consommation des actifs dans le capital réglementaire a été effectué par la Banque qui s'est focalisé en premier lieu sur la détermination de la sensibilité de chaque élément du bilan dans les actifs pondérés de la banque, à savoir la consommation directe de chaque élément en termes de fonds propres.

Sur la base de cette analyse, nous avons pu déterminer une structure bilancielle cible ventilée par type d'emploi et par catégorie de clientèle permettant l'optimisation de la consommation des actifs dans les fonds propres de la banque ce qui revient à optimiser le ratio Tier One et de solvabilité. Ce projet a fait l'objet d'une formalisation et a été intégré dans le plan de financement de la banque.

 <p>Grant Thornton L'instinct de la croissance 47, rue Alhâ Ben Abdellâh 20 000 Casablanca Maroc</p>	<p>CREDIT AGRICOLE DU MAROC</p> <p>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX</p> <p>PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017</p>	 <p>Deloitte Deloitte Audit 288, Boulevard Zerktouni Casablanca, Maroc</p>
<p>En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 9.322.733 KMAD dont un bénéfice net de 351.016 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.</p> <p>Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.</p> <p>Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.</p>		
<p>Casablanca, le 1^{er} mars 2018</p>  <p>Faïçal MEKOUAR Président</p>	<p>Les Commissaires aux Comptes</p>	<p>DELOITTE AUDIT Deloitte Audit 288, Boulevard Zerktouni CASABLANCA Tél : 05 22 26 25/26/34/81 Fax : 05 22 22 40 78 Fawzi BRITEL Associé</p>